

Terre de Vins

[VINISUD] Vignobles Sumeire : César a collé leurs étiquettes

1 FÉVRIER 2017 0 COMMENTAIRE



Rencontre à Vinisud, Olivier Sumeire, propriétaire du château Coussin en Provence, nous raconte comment le sculpteur César en est venu à habiller les étiquettes du domaine.

Quand Elie Sumeire, grand père d'Olivier, l'actuel propriétaire du Château Coussin, allait faire la tournée commerciale à Marseille dans les années 1930, il ne manquait pas de passer chez l'un des plus célèbres cavistes de Marseille. M Baldaccini dans le quartier de la Belle de mai. À l'époque, il avait dû reprendre la direction commerciale de la maison qui avait déjà une belle activité de négoce et vendait l'essentiel de sa production dans la cite phocéenne. Il circulait dans l'une des rares belles voitures de l'époque et croisait déjà le fils Baldaccini, un dénommé César qui se fera connaître dans le monde entier par son prénom. Les années passent, et le sculpteur qui habite alors Roquefort les Pins recroise le chemin du père d'Olivier Sumeire, Gabriel, dans les années 1970. « Il avait dessiné une étiquette pour Mouton-Rothschild (en 1967) et a promis à mon père de lui 'faire quelque chose' pour son vin, raconte Olivier Sumeire. Mais au-delà de l'envie, il a fallu négocier ensuite pendant plusieurs années avec son avocat et finalement on a abouti en 1988 à un carton réalisé à base de collage de nos étiquettes – l'original est toujours au Château Coussin ».

De Coussin à l'Afrique

En 2014, Olivier, le directeur des vignobles Sumeire, également président de l'interprofession des Côtes de Provence Sainte Victoire, décide de mettre davantage en valeur l'œuvre de César jusqu'alors uniquement sur un carton de 6 bouteilles et en rappel discret sur la capsule d'une cuvée dédiée. César à Sumeire du château Coussin en Côtes de Provence Sainte Victoire rosé, et rouge seulement sur les bons millésimes (2000, 2007, 2011, 2015), change de bouteille troquant la bordelaise contre une bourguignonne lourde à pique marquée – elle rappelle la création de César et l'histoire associée sur l'étiquette (au total, 8000 bouteilles en rosé à 26€, 5000 en rouge à 30€).

Cette année, la cuvée à été déclinée en côtes de Provence rosé sur le Château l'Afrique, une propriété d'une centaine d'hectares dont 80 plantés à Cuers et Pierrefeu, rachetée par Gabriel Sumeire en 1953, sur un terroir de soubassements argilo-sableux à influence marine. Il a été élaboré uniquement en rosé (4000 bouteilles numérotées). Un côtes de Provence a la robe saumonée claire, au nez de rose ancienne, de poire sur des notes de litchi et de groseille, et une finale légère sur une belle amertume, un peu moins minérale que le Sainte Victoire